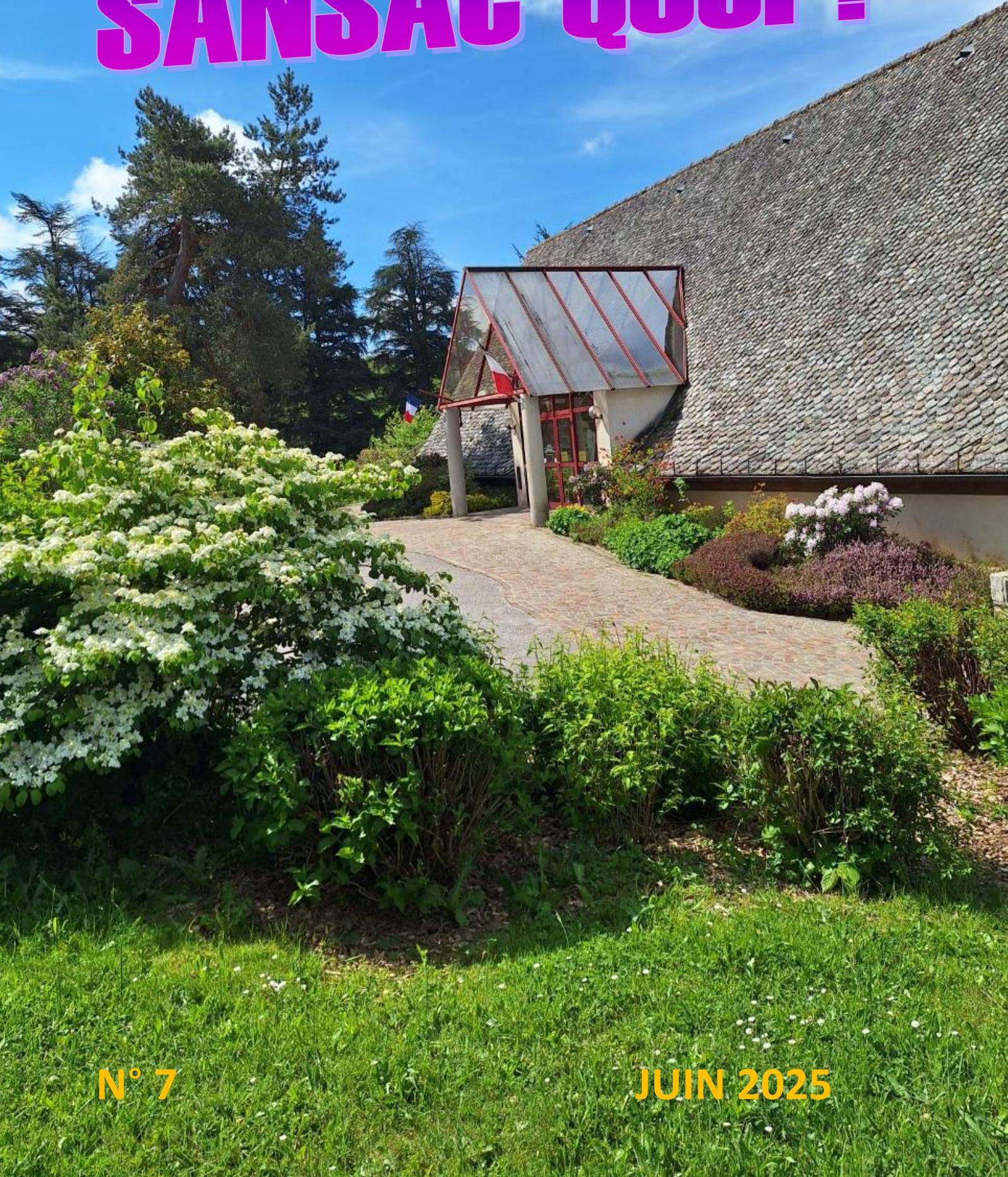


# SANSAC'QUOI ?



## Le mot du maire,

Chères sansacoises, chers sansacois,

Vous nous avez confié, en mars 2020, la gestion de la commune pour une durée de six ans qui va arriver à son terme dans quelques mois.

Malgré les turbulences sanitaires et économiques du mandat, l'ensemble des élus se sont efforcés d'accompagner les transformations qui se sont enchaînées, qu'elles émanent de l'Etat, de la Région, du Département, d'Aurillac Agglo ou du Conseil municipal. Celles-ci, et nous en sommes bien conscients, ont apporté du changement dans vos vies au quotidien.

Il y a eu en premier lieu la déviation de la RN122 qui a amené le calme pour une grande partie des habitants et, hélas, quelques inconvénients pour d'autres qui devraient être en partie atténués par les multiples plantations d'arbres ou de haies qui ont été réalisées.

L'aménagement foncier qui en a découlé nous a permis d'aménager ou de créer des chemins, en respect avec l'environnement, qui sont aujourd'hui utilisés par les agriculteurs et de nombreux randonneurs.

En parlant d'environnement, nous nous sommes inscrits dès le début dans la démarche « Territoire engagé pour la nature ». On y retrouve pêle-mêle les carrés de verdure, les prairies fleuries, le jardin partagé créé et entretenu par les enfants de l'école, la gestion des zones humides avec le Conservatoire d'espaces naturels, la pose de nichoirs pour les oiseaux et les chauves-souris, l'extinction des lumières une partie de la nuit pour respecter la biodiversité ou encore la renaturation du ruisseau de Sansac au niveau du Pont Blanc dont les travaux vont débuter en septembre. Toutes ces petites actions réunies nous permettent, symboliquement certes, d'apporter notre petite pierre à l'édifice angoissant du changement climatique.

Nous avons suivi de très près le déploiement de la fibre optique, répondant aux questions légitimes que cela entraînait, dénouant quelques situations délicates en domaines privés ou publics et en mettant une pression constante sur l'entreprise Orange afin qu'elle accélère la couverture. Il reste à ce jour quelques hameaux à couvrir et qui devraient l'être, nous l'espérons, d'ici la fin de cette année.

Nous avons accompagné le bailleur social Polygone dans la rénovation totale des 33 logements locatifs de la cité Bastide et demandé à Cantal Habitat d'entreprendre des travaux de maintenance sur leurs logements situés le long des rues de La Vidalie et de Picardel. Ceux-ci sont prévus dans le courant du deuxième semestre.

Le chantier de l'école a été notre fil rouge avec la création d'un préau, la fermeture de la cour, la rénovation énergétique de l'école maternelle et, dès cet été, la renaturation totale de la cour de cette école maternelle et quelques aménagements dans la cour des primaires. La construction d'un nouveau bâtiment ayant été abandonnée, dû au coût exorbitant et exponentiel du projet, une étude va être demandée afin de trouver des solutions pour améliorer l'ancien bâtiment du primaire.

Un peu plus de 100 élèves fréquenteront notre école à la rentrée de septembre et, pour la première fois, quelques enfants vont rejoindre le collège de St-Mamet qui n'est situé qu'à 10 mn de la place de la mairie. Le transport sera assuré entièrement par la Région.

Le regroupement des bacs d'ordures ménagères a été réalisé et les 1ères colonnes aériennes, plus propres et plus esthétiques, devraient très rapidement les remplacer.

Et puis il y a eu bien sûr ces fermetures de commerces qui sont un vrai point noir. Nous nous sommes rapidement rapprochés de la chambre des métiers et de l'école de boulangerie mais, à ce jour, aucun des porteurs de projets qui se sont manifestés n'a donné suite, malgré des travaux entièrement pris en charge par la collectivité et un loyer très modéré.

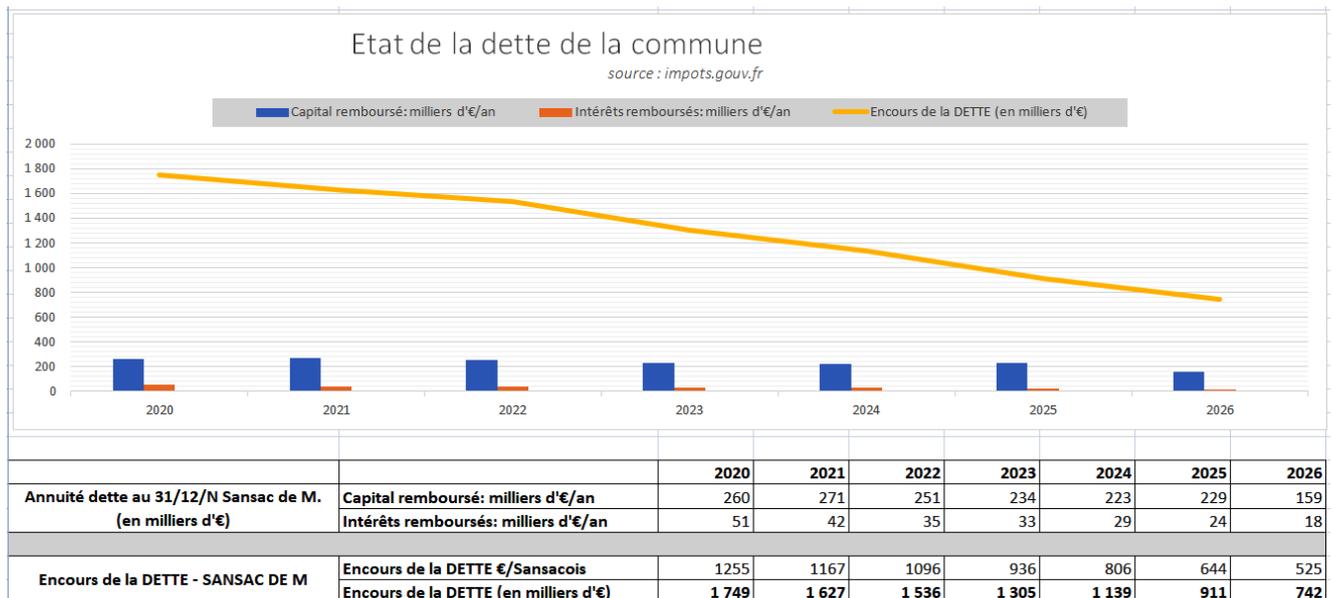
Mais nous ne désespérons pas de voir un projet aboutir et, pour y parvenir et ainsi donner suite à l'étude menée conjointement par le cabinet « Architecture In Vivo » et les habitants présents lors des réunions de concertation, nous lançons dès cet été une étude pour réaménager l'espace situé entre les commerces et l'école, d'une part pour sécuriser l'accès de celle-ci et d'autre part, pour créer une vraie place de village où il fera bon s'y rencontrer. Les financements sont déjà réunis afin que le projet puisse aboutir.

Et puisque nous sommes dans le changement, je vous informe, comme je l'avais annoncé dès le départ, que je ne serai pas candidat lors des prochaines élections municipales qui auront lieu en mars 2026. J'en profite pour remercier l'ensemble des élus et des employés communaux pour leur sérieux, leur investissement et leurs compétences mises à la disposition de la collectivité et de ses habitants tout au long du mandat et, personnellement, je vous remercie pour votre bienveillance et j'encourage toutes les bonnes volontés à franchir le pas.

Bel été à chacune et chacun d'entre vous !

Votre Maire, Michel BAISSAC

# Encours de la dette de la commune de Sansac

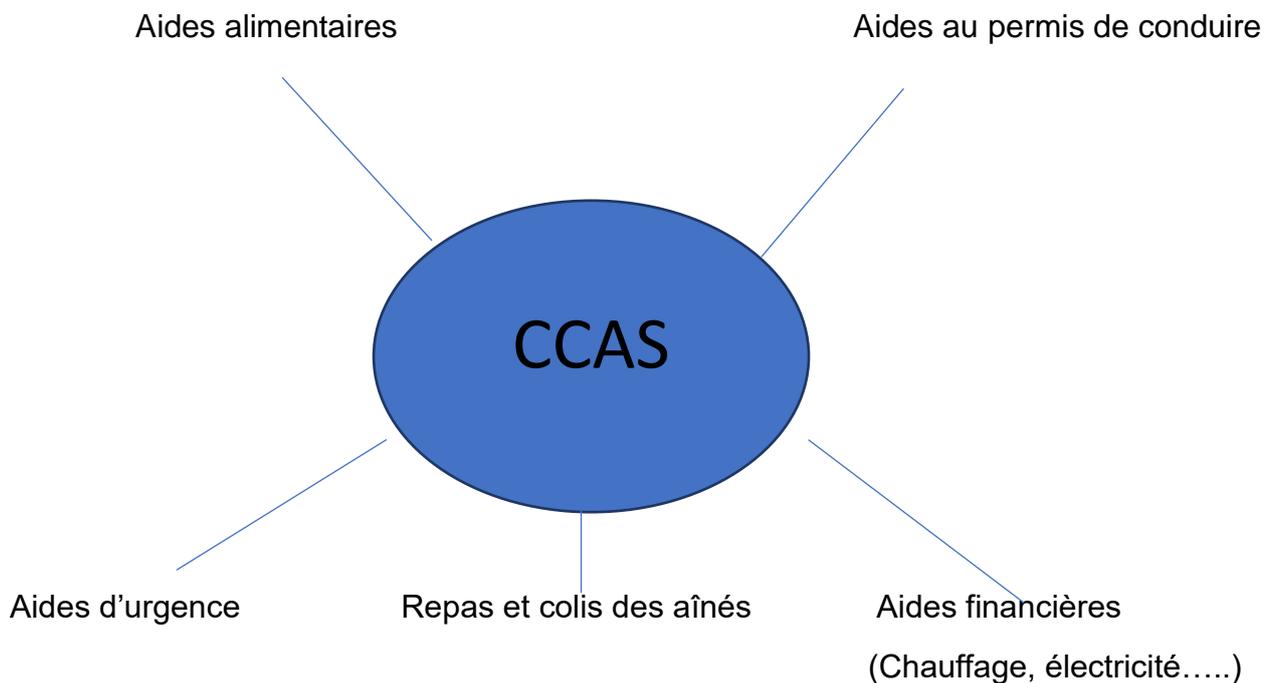


## Le CCAS : Pour qui, pour quoi ?

Le CCAS est un dispositif communal dont peut bénéficier tous les habitants de la commune quel que soit leur âge.

Son action sociale touche notamment

- Les familles
- Les personnes âgées
- Les personnes sans emploi
- Les personnes en situation de handicap



## Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)



Afin de renforcer la sécurité des sansacois et des visiteurs en cas d'urgence cardiaque et respecter la législation en vigueur, le conseil municipal a décidé la mise en place de deux « DAE » sur la commune. Ils sont assortis d'un contrat de maintenance annuel afin que les appareils soient toujours en parfait état de fonctionnement.

- Le premier est situé contre la cantine de l'école afin qu'il soit rapidement accessible depuis l'école, le foyer et la place du commerce.

- Le deuxième est situé dans l'enceinte du terrain de foot, devant le local des arbitres.

Ceux-ci, entièrement automatiques, guident pas à pas l'utilisateur par des instructions vocales claires et peuvent ainsi être utilisés par toute personne témoin d'un malaise cardiaque, même sans formation préalable et quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie, le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.



# Devenez conducteur bénévole !

Le dispositif ROUAGES a pour vocation de permettre à des personnes non mobiles de pouvoir se déplacer pour aller faire leurs courses, honorer leurs rendez-vous médicaux, visiter de la famille...

Ce dispositif est piloté par les 5 communes du territoire Ouest-Agglomération (Sansac-de-Marmiesse, Ytrac, St Paul des Landes, Ayrens, Lacapelle-Viescamp) et porté par l'association AFAPCA.

En fonctionnement depuis décembre 2025, ROUAGES compte déjà plus de 60 bénéficiaires. Afin d'honorer les demandes croissantes de trajets, nous avons besoin de plus de bénévoles !

Pour plus d'information sur ce bénévolat, merci de contacter le 07-50-56-15-62. "



**LE TRANSPORT SOLIDAIRE POUR TOUS**  
*Créé par les habitants, pour les habitants*

Envie d'aider à se déplacer ?  
De créer du lien ?  
Envie de rendre service ?  
De rencontrer de nouvelles personnes ?



**DEVENEZ CONDUCTEUR BENEVOLE !**

Rouages compte déjà **30** bénévoles !

Plus d'infos ?  
Scannez-moi !



Scannez le QR-Code ci-dessus  
ou  
Contactez-nous :

Téléphone :  
07 50 56 15 62  
04 71 43 07 20

Mail :  
defi-mouv@afapca.fr

Site Internet :  
<https://www.pmd15.fr/Rouages>

# Changement de personnel

## Aurore CARBONNEL a quitté l'école !

Cela faisait 8 ans qu'Aurore côtoyait nos enfants à l'école où elle travaillait en tant qu'ATSEN (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) auprès de fanny Lafeuille. En périscolaire, elle participait à la cantine et assurait la surveillance à la garderie. Elle aimait beaucoup son métier et la présence des enfants autour d'elle. C'était bien sûr réciproque car tous l'adoraient.

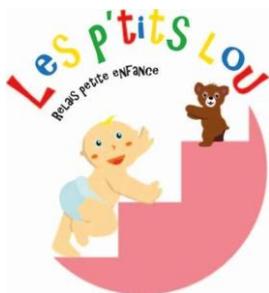
Cependant, ceux-ci peuvent être particulièrement bruyants, notamment à la cantine ou à la garderie. Tout ce bruit à répétition a fini par prendre le dessus sur sa passion des enfants. En fin d'année 2024, Aurore a quitté l'école, mais pas Sansac où elle vient de faire bâtir sa maison. Nous lui souhaitons bonne chance pour son avenir professionnel.



## Anaëlle FELGINES est rentrée à l'école !

Il fallait absolument trouver une remplaçante à Aurore et c'est Anaëlle qui a été choisie. Son expérience professionnelle lui a permis de trouver très vite sa place parmi ses collègues et s'attirer l'estime des enfants. Au bout de 6 mois de travail, elle affiche avec un grand sourire sa satisfaction d'être parmi nous et, son souhait le plus cher, d'y rester. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite à l'école de Sansac de Marmiesse.

## Du changement aussi au RPE « Les p'tits Lou »



En ce jeudi 15 mai, à St Paul des Landes, les assistantes maternelles étaient particulièrement nombreuses à être venues assister à la dernière animation assurée par Laurène BRONGNIART. Laurène avait intégré le Relais en 2023 pour venir « prêter main forte » à Audrey. Très vite, elles avaient formé ensemble un binôme d'animatrices plein d'entrain et d'ambitions. Par ailleurs, Laurène avait su conquérir l'ensemble des professionnelles de la petite enfance grâce à son professionnalisme et sa disponibilité. Elle s'en va à présent vers d'autres cieux où, il n'y a aucun doute à avoir, elle saura se faire une place au soleil. Bon vent, Laurène !

C'est Romane DELPUECH qui la remplace. C'est son premier travail qui fait suite à ses études consacrées à la petite enfance. Nous sommes persuadés qu'elle saura apporter son enthousiasme et son dynamisme au service du relais. Bienvenue Romane.



Par ailleurs, à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle micro-crèche sur le territoire, à St Paul des Landes, le RPE voit son rôle de Guichet Unique renforcé. Toutes les demandes des familles de l'Ouest Agglo qui concernent un moyen de garde pour leur enfant, doivent passer par le RPE qui est à même d'affiner leurs besoins et de les guider dans leurs démarches. Par ailleurs, le relais animera la commission d'attribution des places en crèche en cas de besoin.

Contactez le RPE : tel : 06 73 54 59 40 - [rpelesptitslou@gmail.com](mailto:rpelesptitslou@gmail.com)

# Vos rendez-vous de l'été

## Les associations vous proposent...

- ❖ **Fête de l'école** proposée par l'APE  
Samedi 28 juin aux abords du foyer à partir de 15h30
- ❖ **Don du sang** proposé par l'association des Donneurs de Sang Bénévoles  
Mercredi 02 juillet de 16h à 19h au foyer d'animation
- ❖ **Ball-trap** proposé par l'ACCA de Sansac  
05 et 06 juillet au château d'eau
- ❖ **Fête d'été** proposée par Sansac'rifis  
12 et 13 juillet aux abords du foyer
- ❖ **Café Parent** proposé par l'APE  
01 septembre à l'école pour la rentrée scolaire
- ❖ **Randonnée cycliste « La Sansacoise »** proposée par le Vélo-Club  
Sansac/Arpajon - Samedi 06 septembre au départ de Sansac
- ❖ **Vide-greniers** proposé par Sansac'Ados/J2S  
Dimanche 07 septembre aux abords du foyer
- ❖ **Voyage en Corse** proposé par l'Entraide Sansacoise  
du 27 septembre au 03 octobre
- ❖ **Quine** proposé par l'Entraide Sansacoise  
Dimanche 19 octobre au foyer d'animation
- ❖ **Concours canin** proposé par Sport Canin 15  
25 et 26 octobre sur le site de l'association

A noter également sur vos agendas, Champ libre et la municipalité vous proposent

Le vendredi 08 août à 19h00 - Aux abords du foyer :

**« Faudrait pas rester plantés là »**

De la compagnie « La folle Allure »

Un spectacle gratuit, ouvert à tous, acrobatique et humoristique !

